L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

A TRAVERS LA VILLE

LES MEFAITS DE LA CHALEUR

Demeurant 31, rue Gambetta, à Croix, M. Louis Desmedt, 72 ans, était venu à Roubaix au cours de la journée d'hier. Tandis qu'il passait rue du Chemin de Fer et comme il était subitement incommodé par la chaleur, il s'affaissa sur la chaussée. Il fut immédiatement relevé et transporté dans une maison voisine où le docteur Faidherbe fils vint l'examiner. Le malade fut ensuite conduit à l'hôpital La Fraternité.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Hier vers 20 h., deux individus tentèrent de s'introduire dans un garage occupé par l'autorité allemande et situé à l'angle des rues de Lignes et Emile-Moreau. Ils effectuaient des pesées sur la porte d'entrée lorsqu'ils furent dérangés par l'arrivée d'une patrouille de police. Aussitôt le sous-brigadier Henri Dubus et l'agent Marmousez tentèrent de rejoindre les deux fuyards. Suite à l'enquête immédiatement ouverte par M. le Commissaire de police du 1er arrondissement, il a été établi suivant les déclarations d'un gamin, Claude Simon, 13 ans, écolier, demeurant chez sa mère, 47, rue de la Gare, que l'un des cambrioleurs serait un certain Robert, qui habiterait rue Daubenton. Le service de sûreté a été chargé de poursuivre les investigations et de vérifier ces importantes déclarations.

LES RETARDATAIRES

Seront poursuivis pour avoir circulé en ville après 21 heures : MM. Jules Maillard, 31 ans, boulevard de Strasbourg, rangée du tramway 4, Marius Decarne, 49 ans, employé, 150, rue Mirabeau, à Loos et Ed. Kooning, 32 ans, soudeur, rue de Tourcoing, cour Saint-Louis, 3.

LES JEUX DANGEREUX

Le jeune André Lote, âgé de 10 ans, se trouvait hier matin, vers 8 heures, au domicile de ses parents, 180, boulevard de Strasbourg. A un certain moment, il eut la fâcheuse idée de s'amuser avec un bloc de marbre accusant un certain poids. Par malheur, le garçonnet laissa échapper la pierre qui lui tomba sur la jambe droite. A ses cris de douleur, on s'empressa de lui porter secours et M. le docteur Richir, mandé d'urgence, constata une fracture du membre inférieur.

Après avoir reçu les premiers soins, le jeune blessé fut transporté à l'hôpital « La Fraternité » où on procéda à la réduction de la fracture. Son état n'est pas grave.

Entre cycliste et piéton. — Un léger accrochage s'est produit vers 15 h. 30, rue du Coq-Français entre le cycliste Muiliez, 15 ans, 107, rue Jules-Guesde, à Lys-lez-Lannoy et une passante Mme Nollet, 72 ans, rue Sainte-Thérèse, cour Duyck 27. Cette dernière a eu son manteau quelque peu déchiré. Une enquête est en cours.

C'est le moment !

Oui, c'est le moment de ne pas oublier que Frileuse est le plus fort des fortifiants. Vin ou cachets, Frileuse, préparé par un docteur en pharmacie, est en vente chez votre pharmacien. Contre l'anémie et la fatigue, rien de meilleur. C'est connu, et vous le savez. Alors qu'attendez-vous pour en profiter, dans l'intérêt de votre santé ?
10.101

DISPARITION INQUIÉTANTE

M. Louis Masse, demeurant 238, rue de l'Alma, cour Tesse, 9, n'est plus reparu à son domicile depuis le 27 juin écoulé. Comme le septuagénaire accusait parfois des absences de mémoire, son épouse, justement inquiète et ne sachant où il a pu se réfugier, a averti la police. Des recherches ont été effectuées sans tarder.

Lors de son départ, M. Masse qui n'avait pas de coiffure, portait un pantalon à rayures grises avec pièce à hauteur du genou gauche, et une veste de satin noir et il était chaussé de pantoufles.

RETRAIT DES POSTES DE T. S. F.

DERNIER AVIS A LA POPULATION ROUBAISIENNE

L'on sait que les postes de T.S.F. devaient être immédiatement déposés.

Les retardataires sont informés qu'un dernier délai leur est imparti jusqu'au samedi 5 juillet à 11 h.

Rappelons que les postes doivent être remis dans les salles ci-après :

Fédération des Amicales laïques, 42, rue d'Alsace ; Foyer d'Education Ouvrière, 176, rue Jules-Guesde ; Ecole rue Delespaul (salle des fêtes), 42, rue Delespaul : salle du Colisée, 41, rue de l'Epeule ; Ecole Marlot (salle des fêtes), 213, rue Ingres ; Ecole de la rue Chanzy ; Ecole de la rue Ternaux : Ecole Jean Macé (salle des fêtes), rue d'Anzin.

A partir du samedi 5 juillet, à 11 h., ces bureaux seront fermés.

Train bavarois de secours

Les personnes qui bénéficient des soupes du train bavarois de secours sont informées que la cotisation de la 9e semaine est payable d'avance, à raison de 24 francs par ration (six jours à quatre francs). Le paiement de la ration aura lieu dans l'ordre suivant à la mairie : bureau des Ecoles, vendredi 4 juillet, de 8 h. à midi pour les noms commençant par les lettres A jusque M ; vendredi après-midi de 14 à 18 h., pour les noms commençant par les lettres N à Z : samedi 5 juillet, de 8 à 11 h. pour les retardataires.

Avis important. — Il est vivement recommandé aux bénéficiaires de se présenter dans l'ordre ci-dessus : ceux qui n'auraient pas payé leurs cotisations pour le samedi à 11 h. dernier délai, seraient exclus des distributions de toute la semaine.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX ET SES CANTONS

Dimanche 6 juillet, au Stade Amédée Prouvost, «Café des Sports» rue Amédée-Prouvost, à Wattrelos, arrêt terminus G. Crétinier, permanence de 10 h. à midi. Sont spécialement convoqués les retraités.

Ordre du jour : Cotisations et rappel aux retardataires ; Paiement des allocations maladies diverses ; primes de naissance ; primes aux certificats d'études ; Prestations des assurances sociales aux ayants droit : Caisse 31.

Renseignements divers : De service toute la Commission. Réunion 9 h. 30, au Stade Amédée Prouvost, Wattrelos.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...) de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

AVIS AUX REFUGIES

Les réfugiés hommes nécessiteux domiciliés actuellement à Roubaix et qui n'ont pas encore bénéficié d'uns distribution de vêtements, sont informés qu'ils peuvent s'adresser au Secrétariat du Bureau de bienfaisance, 99, rue Pellart, munis de leur carte d'identité et de leur carte d'assistance aux réfugiés.

Ils recevront jusqu'à épuisement du stock, soit un veston, soit un pantalon, soit un chandail.

Sociétés et Comités

FANFARE DELATTRE. — Cette semaine pas de répétition. Le paiement du secours de juillet aux prisonniers est remis à une date ultérieure.

ETAT CIVIL

Naissances : Françoise Goemaere, rue Turgot, 74 ; Jean-Claude Neus, rue Desaix, 41 ; Philippe Bertrand, rue Pellart, 112.

Publications : Jules Vaillant, chef de visite, rue de Bouvines, 6 et Aline Lefebvre, couturière, de Croix, rue du Presbytère, 6 ; Fernand De Winne, coursier, à Hem, impasse d'Halluin, 13 et Blanche Avenel, s. p., rue Jean-Macé, 171 ; Alphonse Lecubin, tisserand, rue Léon Allart, 15 et Marguerite Pecquery, étirageuse, rue Jules Guesde, 248 ; Henri Choteau, garçon boulanger, rue de Blanchemaille, 144 et Zélie Foulon, revisiteuse, rue Hoche, 11 ; Jules Arco, chauffeur-machiniste, rue Emile Moreau, 115 et Jeannette Verstraete, s. p., rue de la Redoute, 91.

Décès : Henri Rassel, 55 ans, rue des Filatures, 15, cour Lenoir, 8 ; Alphonse Dardusse, 94 ans, rue Drouot, 19 ; Paul Pernelle, 63 ans, rue Dombasle, 38 ; Henri Dujardin, 46 ans, rue de Lannoy, 195 ; Henri Becquet, 84 ans, rue Archimède, 26.

FUNÉRAILLES

Nous avons la douleur d'annoncer le décès de

Madame Jean SENELLART
Née Bernadette THÉRY

Ses funérailles auront lieu le vendredi 4 juillet à 11 h., en l'église de Courcelles-les-Lens.

De la part de Monsieur Jean SENELLART, son époux ; Jean-Remy et Marc SENELLART, ses enfants, et de toute la Famille.

34.200

WASQUEHAL

Les Funérailles de M. Henri Herman, victime d'un accident du travail

Mercredi matin à 9 heures, ont eu lieu, au milieu d'une très nombreuse affluence, les émouvantes funérailles de M. Henri Herman, décédé accidentellement au travail, samedi soir, à l'usine des produits chimiques de Flers-Breucq, dans les circonstances tragiques que nous avons relatées.

Les coins du poêle étaient tenus par une délégation de camarades de travail de l'usine Saint-Gobain, des Anciens Combattants et des anciens camarades de combat du 151e R. I. où M. Herman avait gagné la Médaille militaire au cours de la guerre 1914-18.

Le deuil était conduit par MM. Gustave et Médard Herman, frères du défunt.

Derrière le char funèbre, on remarquait les couronnes de fleurs et des plaques de marbre offertes par la direction de l'usine et les groupements dont le défunt faisait partie.

Parmi l'assistance, on remarquait la présence de la direction de l'usine Saint-Gobain, une délégation du personnel de la même usine, les membres de la Fraternelle des A.C. du Centre et du 151e R.I. et de la Société de secours mutuels « La Mutuelle du Breucq » MM. Henri Détailleur, maire ; Emile Lesaffre et Jules Duforest, adjoints, ainsi que la plupart des membres du Conseil ; James Fermeaux, président de l'Union Mutualiste ; Louis Halluin, administrateur du Bureau de Bienfaisance ; Jean Ameye, vice-président de la section des Mutilés ; Th. Marissal, secrétaire général de la Mutuelle du Breucq, ainsi qu'une multitude de parents et amis du défunt.

Après la cérémonie religieuse, le cortège, encore plus imposant, s'est dirigé vers le cimetière communal où se fit l'inhumation.

Paiement des secours de chômage et aux familles privées de ressources

Le paiement de ces secours aura lieu demain vendredi, de 9 à 11 h., salle annexe rue de Roubaix, pour le Capreau et de 14 à 16 h., salle des fêtes rue Jean Macé, pour le Centre.

Les réclamations seront reçues le même jour, de 16 h. 30 à 17 h. 30, au Bureau de placement, 16, rue des Lilas.

SOUPES POPULAIRES

Les bénéficiaires de la soupe populaire sont avisés que la remise des bons pour la semaine du 6 au 12 juillet aura lieu samedi, de 9 à 11 heures, salle des fêtes rue Jean Macé, pour le Centre et de 14 h. 30 à 16 h. 30, salle annexe, rue de Roubaix, pour le Capreau.

LES AVIS OFFICIELS SERONT AFFICHÉS DANS LES BOULANGERIES

Le Maire porte à la connaissance de ses administrés que tous les avis officiels émanant de la Mairie, des services de ravitaillement, des autorités allemandes du service de police, etc., seront dorénavant affichés dans les différentes boulangeries de la commune où la population est invitée à en prendre connaissance.

La Mairie sera fermée lundi après-midi. — Les bureaux de la Mairie seront fermés lundi 7 juillet après-midi. Il est rappelé que les bureaux de la Mairie sont ouverts les autres jours ouvrables de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h. pour permettre l'expédition des affaires courantes. Le Secrétariat général n'est ouvert que le matin et M. le Maire reçoit ses administrés chaque jour de 9 à 11 h.

Service des cantonnements. — Toute maison d'habitation dont les possibilités de logement ont subi des modifications depuis le dernier recensement effectué en janvier-février dernier, est à déclarer sans délai à la Mairie, Bureau des Archives où se trouve le délégué chargé de la répartition du logement des troupes.

Consultations prénatales. — Samedi 5 juillet, de 14 à 16 h., des consultations prénatales seront données à la Maternité 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

Contributions Indirectes. — Le paiement des licences générales de débits de boissons et de la taxe de 1 % sur le chiffre d'affaires aura lieu demain vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h., salle des fêtes rue Jean Macé.

Mutilés et Invalides du Travail. — Dimanche 6 juillet, de 10 h. à midi, permanence de la Fédération des Mutilés et Invalides du Travail, au siège café Deschodt-Ottevaere, 47, rue de Maubeuge à Croix.

Etat Civil. — Naissance : Danielle Décottignies, cité l'Avenir, 13.

Publications de mariages : Roger Dorémus, rattacheur, 60, rue Turgot et Gisèle Taghon, culottière à Croix, rue des Jardins.

Décès : Jean-Baptiste Vanwynsberghe, 81 ans, rue Jean Bart, 27.

CROIX

RÉUNION DU COMITÉ MUNICIPAL

Le Comité municipal s'est réuni sous la présidence de M. Vandenas maire, assisté de M. Gaston Priau, vice-président.

Le Comité s'est préoccupé de renforcer la police et la surveillance des terrains cultivés ; un rapport a été soumis à l'assemblée par M. Mathan, commissaire de police et a été discuté ensuite ; un projet sera établi qui fera l'objet d'une nouvelle délibération du Comité.

Secours temporaires aux familles privées de ressources. — Le Comité examine ensuite les dépenses nécessitées par les secours aux familles privées de ressources et décide de demander une avance de 65.000 fr. à l'Etat pour faire face à cette dépense.

Budgets et comptes. — Les comptes administratifs et de gestion du Bureau de bienfaisance et de l'Hospice sont examinés et reçoivent un avis favorable ; les budgets primitifs des mêmes organismes sont homologués.

Personnel municipal. — Le Comité vote ensuite des indemnités en faveur du personnel municipal conformément au décret-loi du 23 mai 1941 : ces indemnités seront payé à partir du 1er juin.

Le Comité se réunit ensuite à huis clos pour l'examen de diverses questions.

Union des Mutilés et Réformés de guerre. — L'assemblée générale de l'Union des Mutilés et Réformés de guerre se tiendra dimanche prochain à 16 h., au café Saint-Pierre, place Saint-Pierre ; paiement des cotisations.

Circulation tardive. — Robert Lottin, 19 ans, magasinier, demeurant 34, rue Pasteur, à Croix, a fait l'objet d'un procès-verbal pour circulation après l'heure de la retraite.

Le bien d'autrui. — Au cours de perquisitions effectuées en leur domicile, Odile Vandenbrocke, épouse Decloedt, 41 ans, femme de ménage, demeurant rue Bessemer, cour Thorel, 1, et la nommée Helevant, épouse Vilcot, 29 ans, s.p., demeurant 77, rue Holden, ont fait l'objet de rapports qui ont été transmis au Parquet pour détention d'objets dérobés dans un cantonnement ou trouvés dans la rue lors de l'évacuation de mai 1940.

Javelot-Club du Congo. — Réunion des membres de la société le dimanche 6 juillet, à 18 h. 30, au siège, 43, boulevard de l'Egalité.

LA DÉFENSE PASSIVE

Les habitants sont priés de noter les numéros de téléphone de la Défense passive : Service Central, 21409, poste de secours 21453, service d'incendie 21311.

DES BALADEUSES POUR LE SECOURS NATIONAL

Le Secours National demande des baladeuses pour l'après-midi de samedi et la matinée de dimanche prochain ; en faire part au Secours National, Hôtel de Ville, rez-de-chaussée.

Recette municipale. — La Recette municipale est ouverte au public les lundi, mercredi, vendredi de chaque semaine de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

WATTRELOS

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur N° 2. — Salle Deltour, rue Roger-Salengro. — Le 7 juillet : Rues Blériot, Marthe, Cyprienne, Blanche, Paule, Riez, Petit-Tournai (46 à 139 et 127 à 171), Maisons Lequiains, rue des Ballons (2 à 258 et 147 à 279), imp. Ségard, rues Castel-Desmulliers, Dames, Hameau du Breuil, rues de Verdun, Jean-Castel, du Breuil, des Lys, des Fleurs (60 à 90), imp. Vandendriesche, rues de Mouscron (1 à 219), 11-Novembre, Jean-Jaurès (1 à 61), des Prés, Emile-Basly, Abattoirs (impairs), de la Gare, Denis-Pollet.

Le 8 juillet. — Rues des Ballons (1 à 41 et 103 à 143 et Maisons Renard), des Roses Verger, Thionville, Ruelle Jonville, rue des fleurs (1 à 87, avec la rue des Champs, rangées Lepers, Hennion, Lefebvre et Prouvost), ruelle Vanin, rue Saint-Vincent-de-Paul (6 à 118 et Maisons Delcroix), Maisons Bourlet, rangée Moutarde Sentier Belle-Promenade, rues Royale, Sapin-Vert (2 à 110), Magenta, Heugedé, H.-Briffaut 2 à 58), Petit-Tournai (46 à 130), des Champs (pairs), Maisons Delcroix et Boulets.

Le 9 juillet. — Rue Sapin-Vert (1 à 85), rangée du Christ, rue Pinget, Watteau, Oran, cité Florin, rue Miribel, Freignac Mazures, Boeldier, ruelle Lefebvre, rue Bayart, ruelle et cour Watteau, rue du Crétinier cour Delaplace, rue Nadaud, Monge, de Béthune (30 à 42), de Calais (2 à 22), imp. Harduin, rues des Trois-Couleurs, Sergent-Lefebvre, Comm.-Bossut (140 à 216 et 201 à 205), imp. Prut.

Le 10 juillet. — Rues des Champs (impairs), St-Vincent-de-Paul (impairs), Gambetta, H.-Briffaut (60 à 190 et 21 à 179 et cours), rues de la Teinturerie, Calais (5 à 27), Béthune, 1 à 31 et 8 à 12, impasse Byttebier, rues Félix-Faure, de la Vigne, Ma Campagne, Fort-Lillois (cité du Pinson-Vert).

Le 11 juillet. — Rue Jeanne-d'Arc, Cité Betremieux, rues de l'Hôpital, Dragons, rangée Carette, rues Laure, des Fleurs (2 à 60), Vauban, Squaire-Marlot, rues Pierre-Catteau (du passage à niveau à la Vieille-Place), Louise-de-Bettignies, Commandant-Bissut (de la rue Faidherbe au Fort-Lillois), Pierre-d'Halluin, Vieille-Place, rue de Lisieux, rues des Buissonnets, Faidherbe (18 à 282), rangées Beauvisage, Dhulst, Dutilleul, rues Lafayette, Sainte-Thérèse.

Le 12 juillet. — Rues Faidherbe (3 à 295 et 282 à 346), cour Verstraete, rues Vélodrome, Jean-Bart, Condorcet, Carnot (150 à 328) et 287 à 317), imp. Cochin et Couteau (302 et multiples), rue et cour Couteau, rue et cour Hoste, rues Pétrole, du Rivage, Laboureur, Blanchisserie.

Le 15 juillet. — Rue Pierre-Catteau (de la Grand'Place au passage à niveau), Cour Dubrulle, Jonville, Doutreligne, rue de Roubaix, cour Leroy, rues Carnot (1 à 115 et 2 à 140), Boileau, R.-Salengro (pairs), Traversière, Industrie (de la place Salengro au pass. à niveau), cours Bouckaert, Nuttin, Mulliez, imp. Leclercq-Dupire, Maisons Rousseau, place Roger-Salengro, rues Thiers (1 à 45 et 2 à 108), Nain, Lorraine, Metz, Strasbourg.

Le 16 juillet. — Rue Carnot (125 à 285), rues Industrie (pass. à niveau à la rue du Sartel), Arts, du Commerce, Charles-Quint, Beaurepaire, Bazeilles, Champagne, Espierres, de Moscou, 3-Bouteilles, Bons-Enfants.

Le 17 juillet. — Rue Jean-Jaurès (2 à 76), de la Poste, de la Gendarmerie, Haies-Vertes, Grand'Place (4 à 20), Pasteur, Back (1 à 44), rues du Congo, de France, Négrier, cour des Pompiers, sentier de l'Avenir, rue Saint-Joseph, Concorde, Claude-Bernard, rue d'Alsace, sentier du Carrin, rues de Leers (entre rue Concorde et rue Maternité) R.-Salngro, Maternité (impairs), Neuve (pairs).

Le 18 juillet. — Rue de Leers (pairs entre la rue de la Paix et extrémité), rue Thiers (108 à 140 et 47 à 141 et cours), avenue des Jardins, rues Caporal-Leclercq, Beck prolongée, Leuridan, Neclain, Truffaut, Bertheloot (Maisons Jubaaru), Beck (entre rue de la Paix et extrémité), de la Tonnerie, du Plaisir, du Sartel (rangées Delcroix, Spriet et Hazebrouck), de la Paix.

Le coupon numéro 17 représente : zéro kgr. pour les cartes blanches et jaunes : 50 kgs pour les cartes roses et vertes.

Le coupon numéro 18 représentera : 50 kgs pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraison de juillet ne comporteront que des anthracites. Le prix est de : frs 52.30 les 100 kgs.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

SECOURS AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES

Le Comité de secours aux familles nécessiteuses remercie les habitants des quartiers du Sapin Vert et de la Cité Amédée Prouvost pour le bon accueil qu'ils ont bien voulu réserver aux collecteurs au cours du ramassage organisé le dimanche 22 juin.

Il informe les personnes n'ayant pu être touchées lors de cette collecte que les dons en nature et en espèces peuvent être déposés, jusqu'au dimanche 6 juillet, chez M. André Olivier, 18, place du Sapin Vert, à Wattrelos.

SERVICE MUNICIPAL DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Pour éviter aux agents chargés du relevé de l'index des compteurs, une perte de temps sensible, les abonnés sont instamment priés de se trouver chez eux ou d'indiquer sur leur porte la personne à qui on doit s'adresser en leur absence.

Les relevés commenceront à partir du vendredi 4 juillet.

Perquisition. — Au cours d'une perquisition effectuée avec le service des douanes au domicile du sieur Cauchy Georges, situé rue Henri Briffaut, 1, à Wattrelos, il a été découvert 42 kilos de laine. Cette laine se trouvait dans une automobile remisée dans son garage et venait d'être vendue à raison de 200 fr. le kilo, à Mme Coussement Aline, épouse Verrons, demeurant à Bruay-en-Artois, qui était présente au moment de la perquisition. La marchandise a été saisie et un procès-verbal a été rédigé à la charge des susnommés.

Vol de bicyclette. — Le nommé Gricourt Julien, 38 ans, représentant, demeurant à Wattrelos, 11, rue Louis Loucheur, a porté plainte pour vol de sa bicyclette qu'il avait déposée, le 30 juin, vers 21 h., contre la maison portant le n° 28 de la rue Leuridan Noclain. Au cours d'une enquête effectuée par le sous-brigadier Mazure, l'auteur de ce vol a été identifié. Il s'agit du nommé Debrucker Achille, 18 ans, mécanicien, demeurant à Roubaix, rue du Hutin, 159. Après interrogatoire de M. Veevaert, commissaire de police, il a été déféré au Parquet.

Fermeture tardive. — La nommée Maes Madeleine, épouse Goemaere, 33 ans, cabaretière, 45, rue du Vieux Bureau, a fait l'objet d'une contravention pour fermeture tardive de son établissement.

Interdiction de danser. — La nommée Devisscher Marie, épouse Vandaele, 58 ans, cabaretière, rue des Ballons, 145, a également fait l'objet d'une contravention pour avoir laissé danser dans son établissement.

Concert au profit des prisonniers. — Le concert annoncé pour dimanche 6 juillet, en la salle des Fêtes de l'Amicale du Laboureur, a dû être remis à une date ultérieure.

Jardins ouvriers. — Tous les jardiniers possédant un jardin rue de l'Union, rue Alfred-Delcourt, rue des Ecoles, rue de l'Eglise, sont priés d'être présents dimanche 6 juillet 1941, à 10 h., chez Julien 39, rue de l'Union.

Défense passive. — Contravention a été dressée contre le nommé Jules Dassonneville, cultivateur, 30, rue du Sapin Vert, à Wattrelos, pour avoir laissé allumer une lampe dans une pièce de son habitation malgré l'occultation des lumières.

Mutuelle des Solidarité. — Permanence au siège, Café Happe, 64, rue de Roubaix, dimanche 6 juillet, de 10 h. à midi.

Gymnastique. — Le match-retour de gymnastique et d'athlétisme entre l'Ancienne de Roubaix et la Gauloise de Wattrelos est fixé à ce dimanche 6 juillet, à 9 h., et se déroulera au siège de la Gauloise, 6, rue Jean-Jaurès à Wattrelos. Réunion au vestiaire à 8 h. 45.

LEERS

Fraternelle des Anciens Combattants. — Les membres de la société qui désirent participer à la cérémonie d'installation de M. le Curé sont invités à se réunir au siège, à 14 h. 30.

Maraudage et détérioration des récoltes. — Des procès-verbaux ont été dressés par le garde Vosday à la charge des nommés Dewaele Jules, rue des Fossés, 49, à Roubaix ; Waroquet Mathilde, rue de Leers, 188, à Roubaix, pour maraudage de trèfle dans un champ appartenant à M. Arthur Derache, et à l'encontre du nommé Camille Verstraete, rue du Vert Pré, 9, à Lys, pour détérioration de récoltes dans un champ à Mme Vve Delcour.

Statistique de l'état civil. — Au cours du 2e trimestre il a été enregistré : 8 naissances, 2 mariages, un divorce, 21 décès et 2 transcriptions d'actes de décès.

BONDUES

Inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera à la mairie comme suit :

8 juillet. — 8 heures : Moulin Gardon, Pavé des Ravennes.

9 heures : Gravier de Mouvaux, Gris Mouchon, Beau Séjour, Route de Linselles et Blanche, Chemin de l'Epée Royale, Bas-Chemin, Pot de Fer.

10 heures : Route Nationale, 64-320 et 134.

14 heures : Route Nationale 115-305.

Pavé du Jambon, Carrière Lebrun Pavé du Molinel, Chanterelle (quartier Gheyssens).

9 juillet. — 8 heures : Route Nationale, 1-113 et 2-62.

9 heures : Chanterelle (quartier Morand), Chemin Saint-Georges, rue du Bosquel.

10 heures : Fouquet Lelong, Poste, La Place, César Loridan.

14 heures : Sentier Ma Campagne, Fort Montagne, Clef des Champs, Coquinage, Les Obreaux, René Hespel, Gravier du Christ, Fort Debout, Chemin St-Georges.

La valeur des coupons pour l'inscription de juillet a été fixée comme suit :

Le coupon n. 17 représentera une quantité de 0 kil. pour les cartes blanches et jaunes : 50 kilos pour les cartes roses et vertes.

Le coupon n. 18 aura une valeur de 50 kilos pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites.

Le prix est fixé à 50 fr. 80 les 100 kilos.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement, nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

Contributions directes. — L'administration des contributions directes nous informe qu'un agent se tiendra à la disposition des propriétaires d'immeubles jusqu'au 10 juillet de 14 à 18 h., à la Mairie, pour leur fournir gratuitement tous les conseils et toute l'aide nécessaire pour remplir les déclarations prévues par la loi du 12 avril 1941.

Avis important : une amende de 100 fr. pourra être infligée aux propriétaires qui enverraient leur déclaration après la date limite du 10 juillet 1941.

ANSTAING

Inscription des commandes de charbon

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune d'Anstaing que l'inscription des commandes de charbon se fera le **7 juillet à l'Ecole (voir Mairie).**

La valeur des coupons pour l'inscription de juillet a été fixée comme suit :

Le coupon N° 17 représentera une quantité de : 0 kilo pour les cartes blanches et jaunes ; 50 kilos pour les cartes roses et vertes.

Le Coupon N° 18 aura une valeur de 50 kilos pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites. Le prix est fixé à 52 fr. 50 les 100 kilos.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement, nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

HALLUIN

COMMERCE NOIR

Mardi matin, vers 9 h. 15, l'inspecteur de police Ducrocq effectuait une surveillance rue de Lille pour la répression du commerce noir quand il fut avisé par le garde auxiliaire Joseph Cardin, qu'un boucher de Menin était sorti du café « A l'Etoile », 24, rue Emile Zola, dissimulant sous sa blouse un paquet qui semblait être de la viande.

Discrètement, M. l'Inspecteur Ducrocq, avec le garde Cardin, se mirent à suivre l'individu qui entra rue de Lille, à l'estaminet Vercruysse, face au terminus du tramway R.

Bientôt le boucher sortit après y avoir abandonné son paquet et retourna au Café de « l'Etoile », rue Emile Zola, tenu par Mme Agnès Vandermeren, née Laconte.

Entre temps un autre homme sortant de l'estaminet avec un paquet, fut appréhendé. Il s'agissait d'un sieur Gérard Soenens, belge, demeurant à Costrozelbeck (Belgique). Son paquet contenait du lard provenant du « Café de l'Etoile ».

L'inspecteur Ducrocq alla avertir aussitôt M. Bouvier, commissaire de police et tous deux décidèrent de se rendre à l'estaminet du 24 rue Emile Zola.

Bientôt Mme Vandermeren-Lacomte survenait au commissariat porter plainte contre le boucher meninois, car ayant abattu chez elle un porc, ayant au préalable demandé et obtenu autorisation, elle avait appris que celui-ci avait à son insu prélevé de la viande pour aller la vendre en ville.

MM. Bouvier et Ducrocq se rendirent rue Emile Zola 24 et là surprirent le boucher encore occupé à dépecer un porc aidé d'une femme. Un autre client de Wevelghem attendait là son tour d'être servi.

Cette intervention de la police eut le don d'exaspérer le boucher, un sieur Constant Decruydt, 53 ans, demeurant 276, rue de Lille, à Menin. A la vue du commissaire, il tenta de fuir mais rattrapé aussitôt il se mit alors à injurier et maltraiter les deux magistrats.

Finalement conduit au poste il fut incarcéré au violon municipal.

Interrogé ensuite il reconnut les faits et il sera poursuivi pour vol et commerce noir. De plus pour outrages et rebellion envers les agents de la force publique.

Mme Vandermeeren a été néanmoins l'objet d'une contravention pour infraction à l'arrêté du 21 décembre 1940 sur la répartition de la viande.

Amicale Halluinoise des A.C. — Les mères, épouses ou tuteurs des pupilles de la nation de la guerre guerre interné en Allemagne doivent le faire inscrire d'urgence. Se munir des pièces nécessaires pour justifier l'identité et de la dernière carte du prisonnier.

Les inscriptions se feront 236, rue de Lille, tous les jours de 17 à 18 h. du 7 au 12 juillet inclus.

LINSELLES

Tournée du percepteur. — Le percepteur se tiendra à la Mairie le vendredi 4 juillet, de 9 à 12 h. et de 14 à 15 h. 30, pour le paiement des mandats et la perception des impôts. En outre, il paiera les cantonnements d'avril.

RONCQ

Aux anciens Combattants du Blanc-Four (Roncq). — Dimanche 8 juin 1941, une permanence sera établie, au siège, chez Pierre Capelle, de 11 h. 30 à 13 h., pour percevoir les versements du 3e trimestre.

Logement des troupes. — Les habitants ayant logé des militaires durant la période du 13 au 30 juin écoulé, sont priés de passer le plus tôt possible, à la mairie (Bureau des Cantonnements).

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Ecole des garçons (11, rue d'Halluin). — **8 juillet** : rue de Tourcoing, Carr. du Christ, Sentier de l'Ecole, Sentier Ottevaer, Sentier de France, rue Jean-Jaurès, Sentier Baguette, Carr. Tisserands, rue des 5 Voies, Sentier des Armes, rue du Moulin.

9 juillet : place de la Mairie, rue des Fromets, Carr. du Faubourg, Carr. du Labyrinthe, Sentier de Roncq, rues de la Poste, du Dronckaert, du Bailly, Sentier du Sapin Vert, rues Coq Chantant, d'Halluin, Carr. du Pape, Cont. de l'Eglise, rues Bas Quartier, de la Latte, Patronage, Cimetière, Sentier de la Bienfaisance.

Garderie des Enfants, Eglise Ste-Thérèse (Risquons-Tout). — 10 juillet : rue Chemin Vert, Sentier de la Douane, rues du Borgier, Aristide Briand, du Purgatoire, de la Forgette, de Gand, Carr. des Deux Nations, Emile Zolea.

La valeur des coupons pour l'inscription de juillet a été fixée comme suit :

Le coupon N° 17 représentera une quantité de :

0 kilo pour les cartes blanches et jaunes ; 50 kilos pour les cartes roses et vertes.

Le coupon N° 18 aura une valeur de 50 kilos pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des Anthracites. Le prix est fixé à 50 fr. 80 les 100 kilos.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement, nous ne pouvons garantir le délai de livraison.

Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commandes, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

VOL AVEC EFFRACTION

La nommée Golliot Emilienne, 20 ans, rue Macquart, 20, a été déférée au Parquet pour vol d'une somme de 150 fr., commis, au moyen d'effraction, chez la dame Eripret Zélia, 17, rue des Bouchers.

VOLS DE SACS A MAIN, DE POMMES DE TERRE, DE LAPINS ET DE VELOS

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

Mme Berrier Blanche, domiciliée à Etaples, 12, rue de Montreuil, pour vol de son sac à main, renfermant une certaine somme, commis vers 13 h. 45, dans un café de la place Sébastopol. Préjudice total : 1.000 francs.

— Mme Bocquet Jeanne, 85, rue du Long Pot, pour vol d'un sac à main, contenant une trentaine de francs et des papiers divers, commis vers 9 heures, au marché de Fives.

— M. Alleweireldt Joseph, 1, rue d'Oran, à La Madeleine, pour vol d'environ 200 pieds de pommes de terre, commis dans son jardin situé Promenade du Préfet, lieudit « La Poterne ». Le plaignant a constaté le vol à 21 h. 45.

— M. Bullaert Philippe, 13, rue Fénelon, contre trois jeunes gens de 15 à 17 ans, qui n'ont pu être rejoints, et qui ont soustrait dans son jardin, rue du Faubourg de Douai, deux pieds de pommes de terre et environ 1 kilo de petits pois.

— Mme Vandendriessche, rue du Faubourg des Postes, cité Courtecuisse, pour vol de trois lapins, commis la nuit du 1er au 2, dans un baraquement face à son domicile.

— M. Legrand Maurice, 14, rue Carnot, à Marquette, pour vol d'une bicyclette valant 1.600 fr., commis vers 11 h. 10, dans le couloir du n° 12, rue des Bouchers.

— Roetynck Gaston, 10, rue Clemenceau, à La Madeleine, pour vol d'une bicyclette usagée, estimée 300 fr., commis entre 16 et 16 h. 20, rue d'Artois.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.86) sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution AVANT 16 heures

L'œuvre du repas du jeudi

Nos lecteurs ont suivi avec intérêt l'évolution de cette œuvre charitable qui ne reçoit aucun secours, aucun subside, qui ne vit que de la charité. Chaque jeudi, 120 enfants prennent maintenant leur repas en ville, les directeurs et directrices d'école sont assaillis de demandes tant des élèves que des parents qui, sachant l'accueil réservé aux privilégiés sollicitent également cette faveur. Que les retardataires et les hésitants adhèrent au plus tôt, ils feront œuvre d'union.

Le secrétaire nous dit qu'à côté de l'aide matérielle et substantielle du repas offert, des gestes de charité s'accomplissent surtout entre les enfants, telle petite fille offre à sa petite amie du jeudi une robe, tel petit garçon offre à son petit invité une boîte de soldats.

Et plus grave, le secrétaire ajoute : « Laissez-moi brièvement vous raconter ceci : Dans le centre, un Monsieur intrigué par l'attitude de deux petites filles, s'informe. L'une d'elles, naïvement, explique son cas, elle est l'aînée de six enfants, elle a 11 ans, le père est mort, le plus jeune a 16 mois, l'avant-dernier est souvent malade, la mère est épuisée, les armoires sont vides, aucune ressource.

» Le Monsieur reste songeur, puis il s'approche à nouveau de la petite, tire de son portefeuille un billet de 500 francs, le met dans la main de l'enfant : « Donne ceci à ta maman ».

Je n'ai pu connaitre, me dit le secrétaire, le Monsieur dont la modestie égale le grand cœur, mais que, par la voie de votre journal, il reçoive publiquement l'expression de toute notre reconnaissance et nos sincères remerciements.

Certes, selon ses moyens aussi modestes qu'ils puissent être, que chacun comprenne et aide notre jeunesse qui souffre, la joie de donner compensera largement l'effort accompli.

Adhésions : Colliot, 42, rue de Tournai, Téléphone 367.

Inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur N° 2. — Bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot : 8 juillet : rues d'Hondschoote, Moulin-Tonton, Toulouse, Epidème, Orchies, Verne, Serpentine et cours, Cinq-Voies et cours, Erckmann, Chatrian.

9 juillet : rue du Tilleul 165/fin-164/fin, cour Roussel, rues Balzac, Union, Chalons, Cadeau et cours, Seclin, de Roubaix, de la Tossée.

10 juillet : rues Fonderie, Omnibus, Bailly, St-Eloi, Danton, Stephenson, Nantes, place Sébastopol, avenue Lefrancois, rues Chateaubriand, Albert-Ier, G.-Dron 89-111, 100-124, F.-Buisson, P.-Corneille, place de la Gare, rues P. et J. Dervaux, Soufflot, cour Joyeux, rue du Tilleul 1-163 et 2-164 et cours du 128 au 138, rue Louis-Leloir.

La valeur des coupons pour l'inscription de juillet a été fixée comme suit : le coupon 17 représentera une quantité de 0 kilo pour les cartes blanches et jaunes, 50 kilos pour les cartes roses et vertes ; le coupon 18 aura une valeur de 50 kilos pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis officiels qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites. Le prix est fixé à 52 fr. 80 les 100 kilos.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement nous ne pouvons garantir le délai de livraison. Il est indispensable que les consommateurs se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

Les indemnités pour le logement et le cantonnement des troupes

De nouvelles instructions précisent que le paiement des indemnités de logement et de cantonnement sera à l'avenir effectué uniquement sur présentation de billets de logement délivrés par la Kreiskommandantur ou la Standortkommandantur, soit par le commandant de l'unité logée.

Ces bons devront être présentés aux prestataires lors de l'occupation des locaux réquisitionnés. Lorsque la réquisition prendra fin avant l'expiration des délais de validité, fixé sen principe à un mois, ces billets seront remis après certification de la prestation.

Si la réquisition est maintenue, il sera délivré à la fin de chaque mois un nouveau billet de logement sur présentation de l'ancien. Celui-ci sera remis au prestataire après justification.

Pour obtenir le paiement des sommes qui leur sont dues, les prestataires devront remettre à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, guichet 4, les billets de logement qui leur auront été délivrés soit à la fin de chaque mois, soit à la fin de l'occupation, si celle-ce se termine avant la fin du mois.

BAISIEUX

Inscription des commandes de charbon

Le Consortium charbonnier informe la population de la commune de Baisieux que l'inscription des commandes de charbon se fera les 8 et 9 juillet, aux lieux d'inscription ci-après: le 8 juillet, Grand-Baisieux, café Grand-Place ; le 9 juillet, Petit-Baisieux, café Dumont face à la gare.

La valeur des coupons pour l'inscription de juillet a été fixée comme suit : le coupon 17 représentera une quantité de 0 kilo pour les cartes blanches et jaunes ; 50 kilos pour les cartes roses et vertes ; le coupon 18 aura une valeur de 50 kilos pour toutes les cartes de consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Des avis qui nous sont parvenus renseignent que les livraisons de juillet ne comporteront que des anthracites, le prix est fixé à 52 francs 30 les 100 kilos.

Par suite des difficultés actuelles d'approvisionnement nous ne pouvons garantir le délai de livraison. Il est indispensable que les consommaterus se munissent de la monnaie nécessaire pour fournir le montant exact de leur commande, faute de quoi leur inscription ne pourrait être enregistrée.

Famille du Soldat Tourquennois

(COMITE DES PIATS)

Voici la liste des gagnants du grand jeu de dés qui s'est déroulé le dimanche 29 juin :

1er	lot	N°	1778	421	421	542
2e	lot	N°	1443	421	421	381
3e	lot	N°	1488	421	421	221
4e	lot	N°	1334	421	511	522
5e	lot	N°	3481	421	511	331
6e	lot	N°	121	421	411	642
7e	lot	N°	1562	421	222	653
8e	lot	N°	1440	421	211	521
9e	lot	N°	672	421	654	411
11e	lot	N°	408	421	543	531
11e	lot	N°	101	421	432	654
12e	lot	N°	94	421	432	532
13e	lot	N°	1507	421	321	652
14e	lot	N°	1294	421	321	532
15e	lot	N°	1311	421	321	442
16e	lot	N°	1128	421	665	631
17e	lot	N°	1163	421	664	641
18e	lot	N°	99	421	664	633
19e	lot	N°	743	421	664	621
20e	lot	N°	1508	421	664	553
21e	lot	N°	1860	421	662	611
22e	lot	N°	155	421	653	663
23e	lot	N°	1573	421	653	653
24e	lot	N°	1291	421	653	621
25e	lot	N°	1481	421	653	542
26e	1 to	N°	387	421	652	321

Des restrictions supplémentaires !

C'est son estomac qui les lui impose

Des restrictions, tout le monde connait ça. Mais, lui, il doit, en plus, compter avec son estomac ! Si bien qu'il ne mange pas grand-chose. Qu'il suce donc, après les repas, deux Pastilles Rennie. On dirait des bonbons. Avec les Pastilles Rennie, pas besoin de régime : on digère tout. Jamais de renvois, d'aigreurs, de crampes. Les pastilles de Digestif Rennie font le travail de l'estomac. Toutes pharmacies : 5 fr. 30 et 15 fr. 90.
11.261

LOGEMENT ET CANTONNEMENT DE TROUPE

Le logement et le cantonnement de troupe durant le mois de juin doivent être déclarés du 2 au 5 juillet prochain à la mairie-annexe, 2, rue Paul Doumer, service des logements, où des formules imprimées sont à la disposition des intéressés.

Sociétés et Comités

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE. — Permanence dimanche 6 juillet, de 10 h. 30 à 11 h. 30, au siège social, « Café des Sports », 1, avenue Gustave Dron. Pour la perception des cotisations : pour le paiement des prestations diverses : journées de maladie, primes de naissance, de certificats d'étude et de communion solennelle, etc...

ETAT CIVIL

Naissances : Jean-Claude Cuvellier, rue de Nancy, 41 ; Francine Guilbert, rue de Dunkerque, 48 ; Serge Demarck, rue Nationale, 138.

Publications : Léon Braye, ouvrier de filature, rue Blaise Pascal, 18 et Georgette Boutry, nettoyeuse à Linselles ; Roland Dubus, fileur, rue de Fleurus, 171 et Yvonne Deprince, soigneuse à Wattrelos.

Ce soir RÉGAL à la maison
... car j'ai acheté (sans faire la queue) chez mon épicier, 6 potages instantanés ERGONINE. Et c'est fameux !
En vente bonnes maisons
Potage instantané vitaminé
ERGONINE
LE BISCUIT MODERNE S. A.
48, Boulevard Malesherbes, Paris, 8e Ar.
AGENT REPARTITEUR, pour le Nord et le Pas-de-Calais :
— M. Marcel VERQUIN —
41, Rue Jean-Bart, à LA MADELEINE
1.147

MARCQ-EN-BARŒUL

Distribution des cartes de lait et d'alimentation

Vendredi 4 juillet, aura lieu dans les secteurs, la distribution des cartes de lait valables puour le 3e trimestre 1941, des feuilles de légumes secs et des feuilles de pommes de terre. Pour ces dernières, il sera nécessaire de présenter l'attestation déposée chez l'épicier et la carte d'alimentation. Les cartes de lait seront délivrées sur présentation du livret de famille.

COLLISION D'AUTOMOBILES

Mardi vers 10 h., à l'angle des rues Pasteur et Saint-Pierre, une collision s'est produite entre un camion de la compagnie Davum, piloté par le chauffeur André Sonneville, demeurant rue Nationale 121 ter, et un camion conduit par M. Henri Lestoquoi, domicilié rue Franklin, 10, à Mons-en-Barœul.

Heureusement, tout s'est borné à des dégâts matériels de part et d'autre.

Vol de légumes. — Une plainte a été déposée au commissariat de police par Mme Louis Dal, maraîchère rue du Quesne, 100, pour vol la nuit dans sa culture, de 80 kilos d'échalotes.

Une enquête est ouverte.

Audition de l'Harmonie Municipale. — A l'occasion de la fête annuelle de Saint-Christophe, une messe solennelle sera célébrée dimanche 6 juillet à 10 h., en l'église du Croisé-Laroche ; au cours de la cérémonie, l'Harmonie municipale de Marcq se fera entendre sous la direction de M. Cl. Desplanques, en outre l'excellenet chorale « l'Eco de la Frontière » de Tourcoing, se produira également dans un programme de choix.

MOUVAUX

Distribution de pommes de terre

Les habitants sont avisés que deux arrivages de pommes de terre sont annoncés à quelques jours d'intervalle.

Il sera distribué 1 kilo de pommes de terre par personne contre le ticket A de la 1ère décade de juillet. Prix du kilo : 4 fr. 85.

En raison de l'insuffisance du premier envoi, les habitants non servis de suite le seront dans quelques jours.

Paiement de secours aux habitants privés de ressources

Le paiement des secours aux habitants privés de ressources aura lieu le vendredi 4 juillet, de 14 h. à 17 h. à l'Hôtel de Ville.